

Défense : Société vaudoise des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » : Capitaine Alain Freise

Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 078 613 38 91 E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

Rendez-nous le Mur de Berlin ?

Il y a mille manières de protester contre la guerre en Irak. La télévision nous les montre tous les jours. Les intellectuels ne sont pas en reste, ni les artistes. L'un d'entre eux fait un tabac aux USA avec un autocollant de pare-chocs portant ces mots : « Rendez-nous Monica Lewinsky » (« *Bring back Monica Lewinsky* »).

■ Lt-col Paul Arthur Treyvaud¹

A sa façon mordante, l'auteur de ce « bumper sticker », marque son amour de sa patrie, son regret de Bill Clinton, qui avait des préoccupations plus humanistes, à l'heure où George W. Bush entraîne les USA et le monde dans un conflit dont personne ne peut cerner toutes les conséquences.

Revenons en Suisse. Le Forum de Davos a démontré que les forces cantonales de police peinaient à maintenir l'ordre. Si le calme régnait à Davos, les troubles incontrôlés éclataient à Zurich ou à Berne. Ce n'était pas pour surprendre : les policiers de Zurich ou de Berne étaient engagés à Davos ! Puisqu'on demande à l'armée de maintenir l'ordre à l'intérieur du pays, il faut qu'elle soit en mesure de le faire et admettre la nécessaire évolution de cette institution aux nouvelles formes de la menace.

A cet égard, les Etats d'Europe avec lesquels la Suisse entretient des relations commerciales aussi intenses qu'amicales, ont considérablement diminué les effectifs et la force de leurs armées. On ne peut raisonnablement compter qu'ils vont lancer les forces qui leur restent contre notre pays. Le danger est ailleurs. On peut le situer bien au-delà de nos frontières, où les Etats ne savent que faire de leurs populations désœuvrées et démunies de l'essentiel. La menace existe plus loin encore que les bords de la Méditerranée, là où des Etats en guerre sont proches de détenir l'arme nucléaire qui permet tous les chantages, sans parler des utilisations malencontreuses. On se souvient de Seveso ou de Tchernobyl. Cette menace-là se joue des frontières. Elle n'est pas liée à une région bordée par le Jura ou les Alpes. Elle intéresse un continent ou des parties importantes de celui-ci. En quelque sorte, elle nous dépasse.

Difficile dans ces conditions de rejoindre ceux qui soutiennent le referendum contre l'Armée XXI en prétendant qu'il faut une armée qui nous permette d'avoir une défense « autonome ». La menace vise des territoires beaucoup plus grands que les Etats. Pourquoi vouloir l'ignorer ?

Il n'y a pas si longtemps, nos compatriotes du bord du Rhin vivaient réellement dans la crainte d'une subite invasion soviétique. Il est vrai que les régiments de chars de l'Armée Rouge n'étaient qu'à 48 heures de notre frontière. Si la menace s'était alors concrétisée, si la Suisse avait été attaquée, aurait-on refusé l'aide des Etats voisins ou de l'OTAN ?

La notion d'armée autonome, comme celle de la neutralité, n'excluent pas les alliances. La neutralité ne vaut d'ailleurs plus lorsque l'Etat qui s'en prévaut est lui-même attaqué.

¹ Membre du Groupement du Nord Vaudois.



Les partisans du referendum sont certainement imprégnés des valeurs patriotiques. Ils n'en sont pas pour autant les seuls dépositaires. Il y a une certaine désinvolture à invoquer les grands principes lorsque ceux-ci empêchent de regarder la réalité en face et empêchent la réforme impérative voulue par

nos autorités. Le nouvel instrument de défense ne fait pas table rase du passé mais il prend en compte les réalités du moment et doit répondre à la menace telle qu'elle se dessine pour l'avenir.

Les historiens retiendront peut-être que l'époque du Mur de Berlin était une période fas-

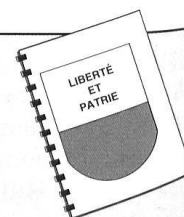
te, puisque l'équilibre qui la caractérisait a garanti une paix de plus de quarante ans. La menace avait alors le visage que les partisans du referendum continuent à lui voir aujourd'hui.

Les temps ont changé. Alors «rendez-nous le Mur de Berlin»?

A. T.

AGENDA SSO-SVO

Juin-juillet 2003



Tir intergroupement SVO

Vendredi le 13 juin de 16 h 00 à 18 h 30 pour le tir, ensuite souper en commun.

Samedi le 14 juin de 08 h 30 à 12 h 00 pour le tir, ensuite dîner en commun.

Palmarès et remise des prix le samedi à 14 h 00.

Lieu: Stand de Vernand à Romanel sur Lausanne.

Groupement de Lausanne

Programme de la section cavaliers :

Du 4 avril au 30 septembre: par groupe et sous la conduite des chefs de classe, sortie de 2 heures, chaque soir, dans les bois du Jorat, sauf samedis et dimanches. Inscriptions directement au Manège du Chalet-à-Gobet, au 021 784 14 34.

Gros-de-Vaud

Les 17 septembre, 12 novembre à 18 h 30: Stamms à l'hôtel-de-Ville d'Echallens

CENTRE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE MILITAIRES

1^{ER} SEMESTRE

14.06.03: Cours N° 4: Sortie terrain: les fortifications de Morat / secteur Vully (avec la collaboration du br Jurg Keller).

Sauf avis contraire, les cours d'histoire et l'assemblée générale ont lieu au Pavillon Ouest du Centre Général Guisan à Pully.

Adresse électronique: chpm-pully@bluewin.ch

Etre officier, c'est lire la société différemment

■ Cap Marco Corelli¹



Lors de la dernière assemblée générale 2003 à Moudon, les lignes directrices de la réforme «SVO XXI» ont été acceptées par la majorité. L'un des points de ce remodelage concerne l'image d'excellence que doit véhiculer une société comme la Société vaudoise des officiers.

L'objectif des ces quelques lignes est de plonger le lecteur dans une réflexion sur l'image que doit donner un officier et en quoi il est différent de quelqu'un n'ayant pas cette fonction, respectivement cette formation. Il faut également se demander si appartenir au corps des officiers est un plus pour affronter la société contemporaine ?

Pour tenter de répondre, une approche théorique du fait social permettra de mettre en perspective le subjectivisme qu'on lui donne, mais également de voir en quoi la forma-

tion d'officier est un vecteur éducatif et, finalement, d'appréhender la notion d'élite.

La lecture de faits sociaux

D'un point de vue sociologique, les conduites humaines n'ont pas, en elles-mêmes, de signification pré-établie. Un fait social se charge ainsi de sens à partir de codes de signification fondés sur un système de normes et de valeurs collectives, intégrés par les agents sociaux, variable selon les sociétés et, au sein d'une même société, d'un groupe à l'autre. La signification de tout phénomène social lui est donc attribuée par l'interprétation qu'en donnent les agents sociaux. Ces derniers ont une histoire personnelle, différente pour chacun. Que ce soit leur éducation, leur formation, leur profession actuelle. C'est cette genèse qui donne une lecture spécifique des faits sociaux. En effet, elle donne certaines clés de compréhension face à des événements qui se produisent en multitude et à un rythme effréné.

C'est donc dans cet espace social, sorte de réalité invisible, que l'on ne peut ni montrer ni toucher du doigt, que s'organisent les pratiques et les représentations de agents.

La formation d'officier : éducation ou passage initiatique ?

L'éducation n'est autre que l'intériorisation de l'extériorité. C'est l'appropriation de normes et de valeurs partagées communément, acquises afin d'atteindre un objectif donné. La formation d'officier a un but formatif d'une part, mais est fondamentalement éducative. C'est l'apprentissage le plus élevé des formes militaires, ainsi que l'acceptation de la contrainte qu'implique le rôle du soldat et de ce système hyperhiérarchisé.

La contrainte est immanente dans toute forme d'éducation. Bien plus qu'une masse de savoir, c'est un comportement que l'on veut inculquer à ces aspirants. L'attitude est centrale, car c'est elle qui, lors de situations de crise, est déterminante pour la conduite de l'action. C'est cette contention face à l'imprévu, au chaos, à la mort qu'il est indispensable d'obtenir dans le cursus de l'officier.

L'éducation est un moyen de formation, elle nous permet d'appliquer une systématique dans l'approche d'un problème. L'objectif recherché, c'est

¹Président du Groupement de Vevey de la SVO.



cette capacité à apprécier une situation avec une attitude particulière.

Le corps des officiers, une élite

Je pars de l'hypothèse que le corps des officiers est un corps homogène constitué de valeurs et de codes communs. Ce corps, mobilisé par et pour la défense des intérêts du pays, ne peut advenir à l'existence qu'au prix et au terme d'un travail collectif de construction inséparablement théorique et pratique. Cet artefact social que représente le corps des officiers a d'autant plus de chance d'exister et de subsister durablement que les agents qui se rassemblent pour le constituer étaient déjà plus proches dans l'espace social civil. Autrement dit, le travail symbolique de constitution ou de consécration qui est nécessaire pour créer un groupe uni (imposition de noms, de drapeaux, de sigles, de signes de ralliement, sociétés, manifestations publiques, etc.) a d'autant plus de chance de réussir que les agents sociaux sur lesquels il s'exerce sont plus enclins, du fait de leur proximité dans l'espace des positions sociales et aussi des dispositions et des intérêts associés à ces positions, à se reconnaître mutuellement et à se reconnaître dans un même projet de société. En ef-

fet, le sens du verbe servir est fonction de l'approche idéale que les acteurs sociaux ont avec une communauté. Ajouté à cela un sens de l'abnégation au profit de la chose commune, preuve d'un anti-individualisme nécessaire à toute action collective.

Le corps des officiers est donc une élite, non pas au sens subjectif de supériorité, mais en nombre. C'est un nombre déterminés d'acteurs sociaux ayant une grille de lecture issue d'une intériorisation de valeurs déterminées comme communes.

Conclusion

Appréhender et réagir à un fait social est une activité quotidienne face à une multitude de problèmes. En soi, cette réaction n'a pas de sens prédéterminé, mais tout se passe comme si un schéma intériorisé guide notre réflexion, du moins devrait la guider. Appréhender un problème ou une nouvelle situation n'est rien d'autre que le premier pas des activités de commandement. L'intérêt de ces automatismes d'analyse réside dans le fait que qu'ils sont une nécessité dans un cadre militaire; ils sont également transposables et bénéfiques dans un sphère civile qui requière une réflexion préalable à une action.

Il est donc de la plus grande nécessité de conserver une qualité analytique de haut niveau dans la formation d'officier: ceci pour une double raison: obtenir des chefs capables de conduire leur formation militaire, mais également par la méthode de travail acquise, créer une plus-value systématique applicable dans toute activité civile. C'est à ce prix que les élites de l'économie et du pays se rapprocheront de plus en plus de la conviction que les périodes de service sont des investissements et non des pertes.

C'est donc à nous, officiers d'aspirer à l'excellence, non seulement dans notre formation, mais également dans notre attitude. Il est de notre responsabilité de développer notre esprit de corps, non seulement en service, mais également dans les activités annexes véhiculant les valeurs communes constituant l'existence et la spécificité de ce corps. Le moyen qui nous est donné pour affirmer cette appartenance, c'est la Société vaudoise des officiers via ses groupements. Il est donc de notre devoir d'en faire partie, d'en véhiculer les valeurs et de les affirmer. Vive la SVO!

M. C.